



## Réunion du Comité de Parents

Mercredi, le 20 avril 2022, à 19 h

Via la plateforme *Teams*

## PROCÈS-VERBAL

A une séance ordinaire du Comité de parents, tenue par conférence vidéo via la plateforme TEAMS, le mercredi 20 avril 2022 à 19h00 à laquelle sont présents :

1. Vicky Guindon-Pharand (St-Michel (G))	2. Francis St-Jean (ESHG)
3. Catherine Bernadette Aline Roche (Sacré-Cœur (P))	4. Eric Lépine (Ste-Famille/Aux Trois-Chemins)
5. Sonya Moreno (École Saint-Laurent)	6. Sharron Blais (Saint-Pie X)
7. Krystel Levert (École St-Cœur-de-Marie)	

### Écoles n'ayant pas de représentant :

- École Adrien Guillaume
- École St-Michel (Montebello)
- École du Ruisseau

Sont aussi présents : M. Daniel Bellemare, D.G. CSSCV  
Mme Marie-Hélène Talon, du service Conseil aux Parents - FCPQ  
Mme Nadine Nsengiyumva, avocate au Secrétariat général.

### Représentants d'école qui étaient absents :

1. Daniel Cooke (Providence /J-M Robert)
2. Catherine Lamarche (LJP)
3. Robin Pilon (Maria Goretti)
4. Patrick Pilon (St-Jean-de-Brébeuf)
5. Josiane Lapointe (Du Sacré-Cœur-G)
6. Joanne Otto (Aux Quatre Vents)
7. Véronique Leroux (Mgr-Charbonneau)
8. Janie Morin (Du Boisé)
9. Kelly-Anne Lauzon (De la Montagne)



## **VOLET ACCUEIL**

### **1. Mot de bienvenue**

Mme Leroux étant malade, Mme Guindon Pharand devait présider la réunion mais a prévenu arriver en retard. De ce fait, Mme Nsegiumva, avocate au CSSCV, souhaite la bienvenue aux membres, les remercie de leur présence.

### **2. Constatation du quorum et ouverture de la rencontre**

Le quorum est constitué par le nombre de parents présents.

Ouverture de l'assemblée. Il est 19h04.

### **3. Parole au public**

Pas de public

## **VOLET DÉCISION ET RÉOLUTION**

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

#### ***RÉSOLUTION CP-062 (2021-2022)***

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé par Sonya Moreno

Il est appuyé par Francis St-Jean

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

### **5. Adoption du procès-verbal du 17 mars 2022**

Seules les personnes qui étaient présentes lors de la réunion du 17 mars 2022 peuvent proposer et appuyer

#### ***RÉSOLUTION CP-063 (2021-2022)***

Il est proposé par Sharron Blais

Il est secondé par Francis St-Jean

QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

***ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ***

## **VOLET INFORMATION**

### **6. Présentation de la politique « Chaleur accablante » par Daniel Bellemare, DG**

Pendant la pandémie, le CSSCV s'est basé sur le tableau de la CNESST et a fermé les écoles dès que la température atteint 38°C. En effet, durant la pandémie, il n'était pas permis d'utiliser les ventilateurs, ou du moins même si les ventilateurs étaient utilisés, ils devaient être dirigés vers le sol pour ne pas créer de mouvement d'air afin d'éviter la transmission du COVID-19. Or, diriger le ventilateur au sol n'aide pas du tout en temps chaud.

Dans la mesure où il ne peut être continué d'utiliser, pour fermeture des écoles, le fait qu'on ne peut utiliser de ventilateurs, le CSSCV souhaiterait instaurer une politique en cas de chaleur extrême.

La consultation du comité de parents est à l'effet de choisir ensemble une température à partir de laquelle, nos écoles pourraient être fermées. Partant de là, le DG propose de partir de la zone de beaucoup d'inconforts, soit à partir de 40°C en tenant compte du facteur humidex. De toutes les manières, avec une température ressentie de 40°C, le climat n'est pas propice aux apprentissages.

Il faut cependant noter que les CSS doivent respecter 180 jours de classe tel que cela est prescrit dans les régimes pédagogiques.

De ce fait, les journées fermées pour cause de chaleur accablante doivent pouvoir être reprises au courant de l'année sur le calendrier scolaire. La même chose est prévue en cas de fermeture d'écoles pour cause de tempête. Dans le fond, on devrait prendre deux journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire et les identifier comme des journées reprises. On prendrait une journée pédagogique de novembre et une autre de juin pour les identifier comme journées de reprise, et le CP serait reconsulté à cet effet.

Deux précisions doivent être notées toutefois :

- En cas d'examen ministériel, qui ne peut être repris une autre journée (comme c'est le cas pour les examens maison), dans ce cas, toutes les classes du CSSCV seront fermées sauf les classes ayant un examen ministériel ce jour-là et les autobus seront déployés pour chercher les élèves ayant un examen ministériel. Ce jour-là ne sera cependant pas repris une autre journée puisque les contrats avec les transporteurs précisent que c'est pour 180 jours seulement.
- Les centres de formation générale pour adultes et les centres de formation professionnelle sont exclus de cette politique étant donné que la quasi-totalité de leurs classes sont équipées de climatiseurs et qu'ils ont certaines spécifications quant aux heures à étudier avant d'être diplômés.

## **7. FCPQ - Mme Hélène Talon, responsable du Service Conseil aux parents**

Objectif de sa présentation : faire connaître la FCPQ en disant ce que fait la FCPQ pour les parents engagés que ceux du CP.

Mission de la FCPQ est de défendre les droits et intérêts des parents des élèves fréquentant l'école publique au niveau préscolaire, primaire et secondaire de manière à assurer la qualité de leur scolarisation et le développement de leur plein potentiel.

La FCPQ est la voix de plus de 18000 parents au travers de toute la province. La structure de la FCPQ a été expliquée. L'ensemble des délégués de tous les CP ainsi que le forum des parents EHDAA forme le conseil général de la FCPQ. Du conseil général, qui définit le fondement des positions et orientations de la FCPQ, 10 délégués sont choisis pour former le comité exécutif.

Elle a également présenté le plan stratégique de la FCPQ en précisant les différents enjeux, orientations, axes d'intervention.

## 8. Paroles aux différents comités

### a. Fédération des comités des parents du Québec

Aucune nouvelle

### b. CCSEHDAA

Dernière rencontre a été annulée et aura lieu au mois de Juin. Il y aura la présentation du dépliant sur lequel le comité a travaillé depuis le début d'année.

### c. CA

Aucune nouvelle

### d. Comité consultatif sur le transport

Évaluation des besoins en transport pour raccourcir les trajets

Entente avec STO pour ESHG. Vu la pandémie, certains trajets avaient été comblés par la STO. Entente va être signée pour 200 étudiants par rapport à certains trajets spéciaux. Quant aux trajets normaux de la STO, elle va fournir des cartes aux élèves pour l'accessibilité de leur service.

### e. Réseaux sociaux

Aucune nouvelle

## 9. Varia

1. Rappel de la date limite pour dépôt de candidature des membres parents pour siéger au CA du CSSCV – 1 mai 2022 à 16h

**Secteur 3** (ESHG, Maria Goretti, De la Montagne)

**Secteur 5** (St-Jean-de-Brébeuf, Sacré-Cœur, Du Ruisseau, Aux Quatre-Vents)

2. Que faut-il faire avec 2 points qui ont été soulevés au CP : Transport et Sanitaire

- Pour les enjeux de transport, M. Bellavance sera notre invité dans la réunion du 25 mai prochain, nos questions devaient être préparées pour la prochaine rencontre.
- Pour les sanitaires, chaque école doit faire une demande auprès du SRM.

## 10. Levée de l'assemblée

### **RÉSOLUTION CP-064 (2021-2022)**

Il est proposé par Éric Lépine la levée de l'assemblée.

Il est secondé par Sonya Morena.

Il est 20h35.

---

Mme Véronique Leroux  
Présidente

---

Mme Nadine Nsengiyumva  
Avocate au Secrétariat général